



Conseil international du Café
125^e session
23 – 27 septembre 2019
Londres (Royaume-Uni)

**Projet de Déclaration de Londres sur le niveau
et la volatilité des prix et la viabilité à long
terme du secteur du café**

SOU MIS PAR LE FORUM DES CHEFS D'ENTREPRISE ET
DIRIGEANTS MONDIAUX DU SECTEUR DU CAFÉ

Contexte

1. La Résolution 465 sur le niveau des prix du café, approuvée lors de la 122^e session du Conseil international du Café (CIC) en septembre 2018, demandait à l'OIC "*de promouvoir le dialogue entre toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur du café afin d'assurer la viabilité économique des producteurs de café...*" et au Directeur exécutif de l'OIC de "*renforcer davantage et de toute urgence les liens avec l'industrie internationale de la torréfaction afin d'obtenir l'appui nécessaire à l'application de la présente Résolution...*".
2. Pour mettre en œuvre la résolution, l'OIC a tenu une série de consultations informelles avec les principales parties prenantes du secteur du café et a lancé un dialogue structuré à l'échelle du secteur avec cinq rencontres consultatives (mars-juin 2019), qui culmineront avec le Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux, qui se tiendra sous la forme d'une session spéciale du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) le 23 septembre 2019 à Londres.
3. Grâce à ce processus consultatif, les organisations du secteur privé, avec l'appui de l'OIC, se sont accordées sur une série d'engagements qui ont été consolidés dans le projet de déclaration ci-joint. La Déclaration sera discutée au Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux pour être présentée à la 125^e session du Conseil international du Café par le Président du CCSP, pour examen et validation.

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à valider la déclaration de Londres.

**Déclaration de Londres sur le niveau et la volatilité des prix
et la viabilité à long terme du secteur du café ¹**

Suite au Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux du secteur du café qui s'est tenu le 23 septembre 2019, ²

LES ORGANISATIONS SOUSSIGNÉES,

RECONNAISSANT l'importance économique et sociale du café en tant que source vitale de revenus et d'emplois pour des millions de personnes, et en tant que source de plaisir pour les consommateurs du monde entier ;

PROFONDÉMENT PRÉOCCUPÉES par la crise actuelle des prix du café, notamment la fluctuation des prix et la nature récurrente des chocs de prix, ainsi que par l'impact que cela a sur la viabilité économique des producteurs de café, la durabilité sociale et environnementale de la chaîne de valeur dans la plupart des pays producteurs et sur la garantie de la diversité des origines ;

TENANT COMPTE des initiatives existantes et nouvelles du secteur du café, y compris celles menées par des associations internationales, régionales et nationales, des programmes volontaires de durabilité, des entreprises individuelles, des organisations non gouvernementales et des gouvernements ;

RECONNAISSANT que la nature complexe de ces questions exige des efforts communs de la part des entités privées et publiques, chacune dans son propre domaine d'intervention et en fonction de son rôle dans le secteur du café, conformément à l'Agenda 2030 pour le développement durable des Nations Unies et en contribuant à sa concrétisation ;

RECONNAISSANT le rôle de l'Organisation internationale du Café (OIC) en tant qu'instance intergouvernementale pour le café, dont les Membres sont des pays exportateurs et des pays importateurs tels que définis dans l'Accord international de 2007 sur le Café ;

¹ La Déclaration de Londres est un engagement public non juridiquement contraignant des organisations soussignées.

² Le Forum est une session extraordinaire du Comité consultatif du secteur privé créé en vertu de l'Accord international de 2007 sur le Café.

AYANT PARTICIPÉ au Dialogue structuré à l'échelle du secteur conduit par l'OIC dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 465 sur le niveau des prix du café, adoptée par le Conseil international du Café à sa 122^e session en septembre 2018 ; et

CONSCIENTES des différentes lois et réglementations antitrust ;

S'ENGAGENT À

prendre des mesures concrètes, communes et individuelles, assorties d'un calendrier, alignées sur la présente Déclaration, ainsi qu'à prolonger le dialogue à l'échelle du secteur du café sur des solutions à long terme et transformatives, en mettant l'accent sur :

- **La promotion d'une production compétitive et durable**, en renforçant la résilience des planteurs face aux chocs, en améliorant l'accès au financement, en promouvant la recherche et le développement de nouvelles variétés, en soutenant de nouvelles améliorations de la qualité et de la différenciation, en améliorant les technologies de production, en soutenant l'amélioration de l'efficacité des petits exploitants, en encourageant l'utilisation durable des ressources naturelles et en prévenant la déforestation et la dégradation forestière dans la chaîne d'approvisionnement ;
- **L'encouragement d'une croissance responsable et équitable** en contribuant à une plus grande transparence des marchés en ce qui concerne l'écart de revenu minimum vital, les origines d'approvisionnement et le coût de production compte tenu de la diversité spécifique des producteurs et des zones géographiques, en développant un approvisionnement responsable en café produit et commercialisé de façon durable en provenance d'origines diverses, en favorisant la protection des droits de l'Homme, en combattant le travail des enfants et les pratiques illicites de travail et en assurant aux producteurs un revenu minimum vital ;
- **La promotion d'une consommation responsable** en prenant des mesures visant à stimuler la demande de café d'origines diverses dans les marchés traditionnels et émergents, en particulier dans les pays producteurs ;
- **La promotion d'un dialogue public-privé concernant l'élaboration des politiques** dans les pays exportateurs et les pays importateurs afin d'assurer le fonctionnement efficace des institutions du marché et d'éviter les distorsions de prix.

S'ENGAGENT ÉGALEMENT À

prendre des mesures immédiates, avant la prochaine réunion du Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux, pour :

- **Poursuivre l'élaboration et l'alignement de plans d'action individuels, concrets et assortis d'un calendrier**, conformément à la présente Déclaration ;
- **Mettre en place des systèmes d'information sur les marchés et la chaîne d'approvisionnement** afin d'appuyer les efforts de transparence sur le revenu minimum vital, les coûts de production et le coût de la vie, l'utilisation des ressources naturelles et le risque que le café contribue à la déforestation et à la dégradation forestière ;
- **Une participation active aux dialogues nationaux (pays producteurs et pays consommateurs)** afin d'assurer la poursuite du développement et la mise en œuvre de la présente Déclaration ;
- **L'affectation de ressources** à la réalisation de mesures communes conformes à la présente Déclaration, et à l'étude de la mise en place d'un mécanisme mondial de financement multipartite dont les objectifs seraient les suivants : mobiliser des investissements dans le secteur du café en associant les financements des secteurs public et privé, encourager la gérance environnementale et sociale, encourager le développement de régions caféières durables, soutenir les efforts de transparence et les réformes politiques, renforcer la capacité des pays producteurs à élaborer et à appliquer une politique pertinente, et réduire la pauvreté.

ET À

- **Tenir** une deuxième réunion du Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux, de préférence pendant la cinquième Conférence mondiale du Café qui se tiendra à Bangalore (Inde) du 10 au 12 septembre 2020,
- **Assurer** une participation active (par la présence de leur représentant, ou "sherpa") aux mécanismes de suivi et aux réunions qui seront facilitées par l'OIC entre octobre 2019 et août 2020 afin de faciliter la poursuite du développement et la mise en œuvre de la présente Déclaration, d'une manière inclusive et participative, en alignant les plans d'action individuels, en développant des mesures communes supplémentaires, et examiner les progrès accomplis ;
- **Assurer** l'alignement avec les organisations et associations du secteur du café pour la mise en œuvre de la présente Déclaration ;
- **Faire participer** leurs réseaux, dans le but de favoriser la représentation et les contributions des acteurs clés du secteur à l'élaboration et à la mise en œuvre du processus entre octobre 2019 et août 2020 ;

- **Présenter** d'autres engagements individuels et communs, concrets et assortis d'un calendrier, en faveur de solutions à long terme et transformatrices, en association avec les résultats des mesures immédiates qui découlent de la présente Déclaration, lors de la prochaine réunion du Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux.

En conclusion, LES ORGANISATIONS SOUSSIGNÉES ;

APPELLENT

Toutes les parties prenantes du secteur du café à signer et à soutenir la présente Déclaration et à contribuer à son développement et à sa pleine concrétisation ;

Les partenaires de développement à appuyer la concrétisation des engagements énoncés dans la présente Déclaration en fournissant des ressources techniques et financières pour faire en sorte que le secteur du café poursuive ses efforts de mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et des Objectifs du développement durable ;

Les gouvernements de tous les pays à agir collectivement et individuellement dans les domaines suivants :

- **S'engager et continuer à développer** des solutions communes pour assurer la durabilité économique et la diversité de la production dans le secteur du café, en cherchant à parvenir à un revenu minimum vital pour les ménages qui dépendent de la caféiculture comme principale source de revenu et un salaire minimum vital pour les ouvriers de la filière café, sur la base du principe de la responsabilité commune pour lutter contre les inégalités économiques et assurer une croissance équitable ;
- **Respecter et promouvoir** les droits de l'Homme en luttant notamment contre le travail des enfants et toutes les pratiques illicites de travail, en favorisant l'inclusion et l'autonomisation des jeunes et des femmes dans le secteur du café et en leur donnant accès à l'éducation ;
- **Assurer** la viabilité environnementale du secteur en prévenant notamment la déforestation et la dégradation des forêts dues à la production de café, en augmentant l'utilisation durable des ressources naturelles comme le sol et l'eau, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en accroissant la résilience de la production de café face aux effets du changement climatique ;

- **Renforcer l'environnement politique** en faveur d'une production et d'une consommation durables, par le biais de politiques gouvernementales dans les pays exportateurs et importateurs concernant le fonctionnement efficace des institutions du marché, l'approvisionnement et le commerce responsables, la transformation, la commercialisation et l'élimination, les partenariats public-privé, le développement d'outils de gestion de l'offre et l'amélioration des infrastructures et du soutien aux producteurs des pays producteurs.

Et **DEMANDENT** spécifiquement

au Conseil international du Café d'entériner la présente Déclaration et chargent l'OIC de poursuivre ses efforts, en étroite coopération avec les organisations du secteur du café, notamment Global Coffee Platform, Sustainable Coffee Challenge et le Forum mondial des producteurs de café, **pour** :

- Identifier les moteurs de changement positif sur le terrain au niveau des planteurs et veiller à faire entendre la voix des planteurs dans le processus ;
- Accroître la transparence du secteur du café en fournissant des données et des analyses de classe mondiale, et mettre au point de nouveaux outils et mécanismes en partenariat avec des représentants et des organisations des secteurs public et privé ;
- Étudier la mise en place d'un mécanisme mondial de financement multipartite et, conformément aux résultats d'une telle étude, mobiliser un soutien politique et des ressources plus importants auprès des mécanismes multilatéraux comme le G7, le G20 et l'Assemblée générale des Nations Unies, des organisations internationales ainsi que des institutions financières multilatérales et régionales et du secteur privé, afin de créer un tel mécanisme mondial de financement multipartite visant à assurer la durabilité à court et long terme du secteur du café ;
- Faciliter le dialogue entre les gouvernements des pays exportateurs et des pays importateurs et les parties prenantes de l'industrie, la communauté des donateurs et les partenaires de développement ainsi que la société civile en général ;
- Faire participer toutes les associations nationales, régionales et internationales du secteur privé du café pour assurer un haut niveau d'harmonisation et de cohérence de l'action ;
- Poursuivre son dialogue structuré à l'échelle du secteur avec toutes les parties prenantes concernées afin de formuler des solutions à long terme et transformationnelles aux problèmes structurels auxquels le secteur est confronté et organiser la prochaine réunion du Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux pendant la cinquième Conférence mondiale du Café qui doit se tenir en septembre 2020 à Bangalore (Inde) ;

- Mobiliser des ressources supplémentaires pour s'acquitter de son rôle de chef de file de la coordination et de l'agrégation des engagements de toutes les parties prenantes du café, y compris rencontrer le représentant des organisations soussignées ("sherpa") ;
- Mettre en place un cadre de suivi des progrès réalisés par toutes les parties concernées dans la mise en œuvre des engagements énoncés dans la présente Déclaration et de leur impact sur la durabilité du secteur du café et en particulier sur les planteurs.

Londres, le 23 septembre 2019

Les organisations soussignées :

[à déterminer]

Les organisations de support:

[à déterminer]